

OBJECTIFS :

- Savoir conduire les engins de chantier en sécurité

PUBLIC & PRÉREQUIS :

- Avoir + de 18 ans
- L'employeur doit vérifier l'aptitude médicale du salarié et s'assurer de sa compréhension de la langue française
- Toute personne amenée à circuler, travailler, manutentionner de façon permanente ou occasionnelle à l'aide d'un matériel relevant de la catégorie engin de chantier.

PROGRAMME :

- **CONNAISSANCES DE BASE DU CODE DE LA ROUTE**
 - Identification et connaissance de la signalisation
 - Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières
 - Véhicules
 - **DEVOIRS ET RESPONSABILITES DES CONDUCTEURS D'ENGINS DE CHANTIER**
 - **TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DE L'ENGIN DE CHANTIER**
 - Les différents organes
 - La préparation à la mise en route
 - Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)
 - **RISQUES INHERENTS AU FONCTIONNEMENT DE L'ENGIN**
 - **LES REGLES DE CONDUITE**
 - Les règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins de chantier
 - Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engins
 - Cas particulier
 - Conduite d'engins télécommandés
 - **CONNAISSANCES THEORIQUES TOUS TYPES D'ENGINS DE CHANTIER**
 - Réglementation et textes de la Sécurité sociale
 - Connaître les rôles et responsabilités
 - Classification et technologie
 - Sécurité
 - **CONNAISSANCES PRATIQUES**
 - Vérifications
 - Conduite, Circulation, Manœuvres
 - Maintenance

DURÉE : 5 jours

MOYENS :

- Logiciels de formation,
- Cours expliqués,
- Fascicules concernant les différents thèmes abordés,
- Piste d'initiation

DIPLÔME :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité pour les engins de chantier, conforme à la R372 M